

Bourges, le lundi 11 mars 2019

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de l'Education nationale
du Cher

à

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'écoles élémentaires publiques

S/C de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les principaux des collèges publics

Objet : Affectation en classe de 6^{ème} - Rentrée 2019.

Direction des services
Départementaux
de l'Education nationale
du Cher

Division VIE SCOLAIRE

D.V.S. 2

Affaire suivie par
Sylvie BILBAULT
Tél. 02 36 08 20 14
Fax 02 36 08 20 01
ce.dvs2-18@
ac-orleans-tours.fr

Cité Condé – bâtiment F
Rue du 95^{ème} de ligne
BP 608
18016 Bourges Cedex

Le département du Cher utilise l'application «Affelnet 6^{ème}» (affectation des élèves par le net) pour affecter les élèves, quittant l'école primaire, en classe de 6^{ème} dans les collèges.

Afin de vous guider dans l'utilisation de cette application et d'informer les familles des différentes étapes de l'affectation en 6^{ème}, vous trouverez en annexe :

- Un planning qui présente les différentes étapes (annexe 1)
- Une note technique destinée aux directeurs d'école (annexe 2)
- Une lettre d'information destinée aux parents (annexe 3)
- La carte des langues des collèges (annexe 4). Ce document vous sera communiqué ultérieurement.

Les dossiers scolaires seront remis selon les modalités départementales suivantes :

- Pour les élèves admis, au principal du collège de secteur.
- Pour les élèves maintenus en CM2, au directeur d'école.
- Pour les élèves inscrits dans un collège privé, à la famille.
- Pour les élèves ayant demandé une dérogation de secteur, le dossier doit être gardé jusqu'à la validation de l'affectation, puis transmis au Principal du collège d'affectation.

Pour toute information complémentaire qui vous serait utile, vous pouvez joindre mes services aux coordonnées ci-dessus indiquées.

Je vous prie de bien vouloir respecter le calendrier des différentes opérations liées aux procédures d'affectation en classe de 6^{ème}.


Olivier COTTET

Annexes jointes :

- 1 : Planning
- 2 : Note technique Affelnet 6^{ème}
- 3 : Lettre aux familles